



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE DU NOUVEL AMBASSADEUR D'ISRAËL PRÈS LE SAINT SIÈGE*

Lundi 18 septembre 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis très heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat d'Israël près le Saint-Siège. Mes pensées, en cet instant, se traduisent en sentiments de profonde et éternelle gratitude: gratitude à Dieu qui, en cette année du Jubilé, a conduit mes pas de pèlerin en Terre Sainte et vers son peuple; gratitude aux Autorités civiles et religieuses pour l'accueil et l'attention qu'elles m'ont réservées au cours de ces journées intensives de ma visite au mois de mars.

La Terre Sainte occupera toujours une place centrale dans l'esprit et dans le coeur des juifs, des chrétiens et des musulmans. L'An 2000, avec sa commémoration de la naissance de Jésus, ne peut qu'attirer l'attention bienveillante de millions de chrétiens de chaque coin du monde aux lieux où Jésus vécut, mourut et ressuscita. La vive expérience de mon pèlerinage aux Lieux Saints continue de vivre dans mon esprit comme une grâce extraordinaire de Dieu et une sorte de témoignage que j'aimerais laisser, en particulier à la jeune génération, comme une invitation à édifier une nouvelle ère de relations entre chrétiens et juifs.

Je souhaite avant tout que la nature religieuse de cette visite ne soit pas oubliée. Mon objectif principal était d'aller d'un Lieu Saint à l'autre, dans un esprit de prière, en sachant que cela "non seulement nous aide à vivre notre vie comme une marche, mais nous donne bien aussi l'idée d'un Dieu qui nous a devancés et qui nous précède, qui s'est mis lui-même en chemin sur les routes de l'homme, un Dieu qui ne nous regarde pas d'en haut, mais qui s'est fait notre compagnon de voyage" (Lettre sur le Pèlerinage aux lieux qui sont liés à l'histoire du salut, 29 juin 1999, n. 10, ORLF n. 27 du 6 juillet 1999).

L'Eglise est pleinement consciente qu'"elle se nourrit de la racine de l'olivier franc sur lequel ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage que sont les gentils" (*Nostra aetate*, n. 4). Le patrimoine spirituel commun aux chrétiens et aux juifs est si grand et si vital pour la santé religieuse et morale de la famille humaine que tous les efforts possibles doivent être accomplis afin de faire progresser et d'étendre notre dialogue, en particulier en ce qui concerne les questions bibliques, théologiques et éthiques. Et une nouvelle tentative réciproque et sincère doit être réalisée à chaque niveau afin d'aider

les chrétiens et les juifs à connaître, respecter et estimer plus pleinement les croyances et traditions les uns des autres. Cela représentera la façon la plus sûre de surmonter les préjugés du passé et d'élever une barrière contre les formes d'anti-sémitisme, de racisme et de xénophobie qui réapparaissent en certains lieux aujourd'hui. Aujourd'hui, comme toujours, ce ne sont pas la véritable foi et la pratique religieuses qui donnent naissance à la discrimination et à la persécution, mais la perte de la foi et l'apparition d'une vision égoïste et matérialiste, privée de véritables valeurs, une culture du vide. C'est pourquoi vos paroles, Monsieur l'Ambassadeur, sur le besoin d'une direction morale pour répondre à certains des défis les plus difficiles auxquels doit faire face l'humanité au cours du nouveau millénaire, trouve un écho certain dans les convictions du Saint-Siège.

Une source constante de tristesse est le caractère insaisissable d'une paix définitive au Moyen-Orient. Nous nous réjouissons tous à chaque fois qu'un pas en avant est annoncé dans les négociations complexes qui sont devenues un trait essentiel des relations entre Israël et ses voisins, en particulier l'Autorité palestinienne. La poursuite du dialogue et de la négociation représente déjà un développement significatif. Et il est important de reconnaître combien les progrès accomplis jusqu'à présent ont été déterminants, pour ne pas décourager les personnes concernées devant l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir. Parfois, les obstacles à la paix apparaissent si importants et si nombreux que les affronter semble humainement impossible. Mais ce qui semblait impossible il n'y a que quelques années, est à présent une réalité, ou tout au moins un sujet de débat ouvert, et cela doit convaincre toutes les personnes concernées qu'une solution est possible. Cela doit encourager chacun à poursuivre avec espoir et persévérance.

En ce qui concerne la délicate question de Jérusalem, ce qui est important est que la voie à suivre soit le chemin du dialogue et de l'accord, et non pas de la force et de l'obligation. Le Saint-Siège se préoccupe particulièrement que le caractère religieux unique de la Ville Sainte soit préservé à travers un Statut particulier, garanti au niveau international. L'histoire et la réalité actuelle des relations interreligieuses en Terre Sainte sont telles qu'aucune paix juste et durable ne peut être envisageable sans le soutien de la Communauté internationale. L'objectif de ce soutien international serait la conservation du patrimoine culturel et religieux de la Ville Sainte, un patrimoine qui appartient aux juifs, aux chrétiens et aux musulmans partout dans le monde, et à toute la Communauté internationale. En effet, les Lieux Saints ne sont pas simplement des monuments à la mémoire du passé, mais sont et doivent continuer à être le centre vital de communautés de croyants actives, vivantes, et en plein développement, exerçant librement leurs droits et devoirs, et vivant en harmonie les uns avec les autres. Ce qui est en jeu n'est pas seulement la sauvegarde et le libre accès aux lieux saints des trois religions, mais également le libre exercice des droits religieux et civils appartenant aux membres, aux lieux et aux activités des diverses communautés. Le résultat final doit être - comme je l'ai dit lors de ma visite - une ville de Jérusalem et une Terre Sainte dans lesquelles les diverses communautés religieuses peuvent vivre et travailler ensemble dans l'amitié et l'harmonie, une Jérusalem qui sera véritablement une Ville de Paix pour tous les peuples. Nous pourrions alors répéter les paroles du Prophète: "Venez, montons à la montagne de Yahvé, à la maison du Dieu de Jacob, qu'il nous enseigne ses voies et que nous suivions ses sentiers" (*Is 2, 3*).

Monsieur l'Ambassadeur, mes prières vous accompagnent alors que vous commencez votre mission en tant que Représentant diplomatique d'Israël près le Saint-Siège. Je suis certain que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour accroître la compréhension et l'amitié entre nous, dans l'esprit de l'Accord fondamental et des autres documents qui visent à garantir ses applications. De même, les divers bureaux de la Curie Romaine seront prêts à coopérer avec vous dans l'accomplissement de vos hautes fonctions. Puissent grâce et bonheur vous presser tous les jours de votre vie

(cf. *Ps* 23 [22],

6).

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.39 p. 4.*La Documentation catholique* n.2235 p.922-923. © Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana